

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 81 17611

(54) Fer antidérapant.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). A 01 L 7/02.

(22) Date de dépôt..... 16 septembre 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 11 du 18-3-1983.

(71) Déposant : MERIEL Marc. — FR.

(72) Invention de : Marc Meriel.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

1

DESCRIPTION

FER A CHEVAL ANTIDERAPANT

La présente invention fait partie du domaine de la maréchalerie et conserve la ferrure. Le fer en question est constitué de matières différentes : métal et caoutchouc dur.

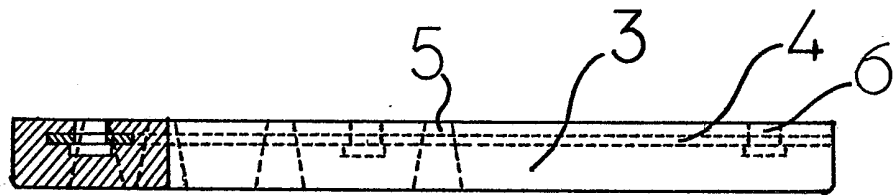
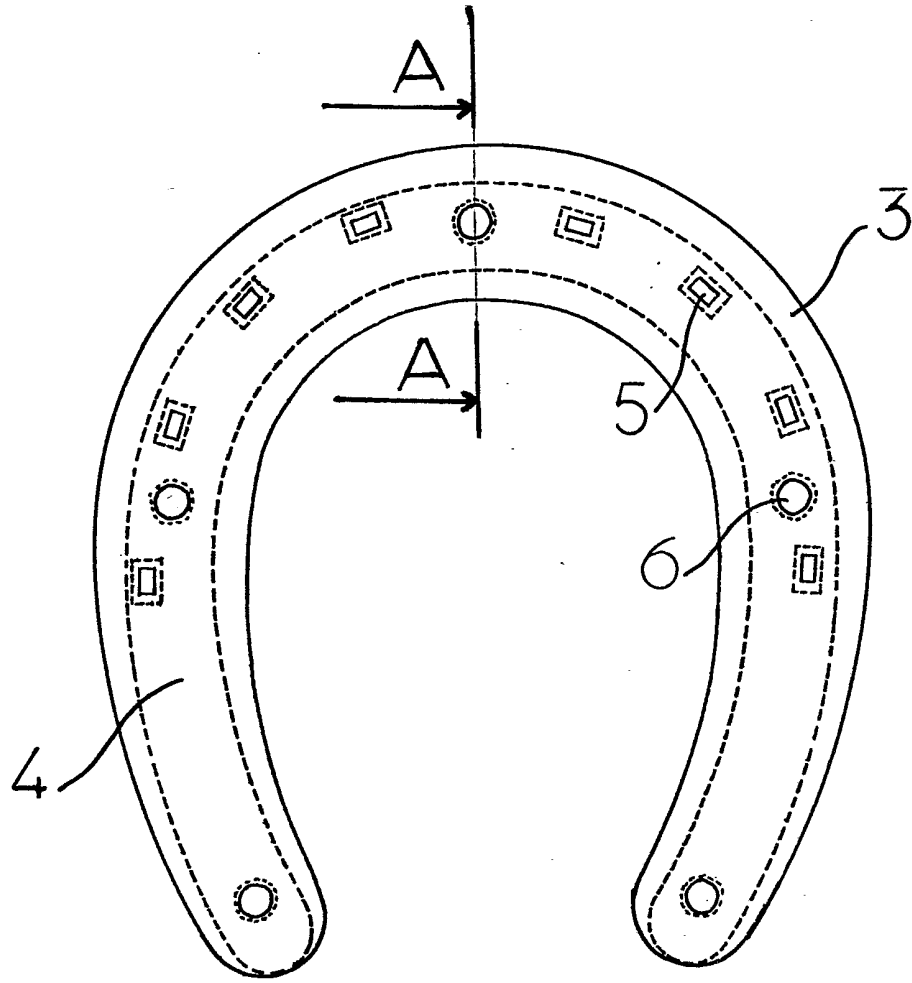
- 5 Dans les fers à chevaux constitués de la sorte, il n'existe jusqu'à présent, et à ma connaissance, aucun fer comportant des rivets qui permettent le maintien du caoutchouc antidérapant. Le seul fer de la sorte qui a existé, je veux dire avec du caoutchouc, était constitué d'une partie métallique en forme de U et à l'intérieur était glissé le caoutchouc qui n'avait pas d'autre moyen de fixation avec
- 10 le fer, que les clous qui viennent finalement fixer le fer au pied du cheval; ce fer se démontait assez fréquemment une fois mis en place sur le cheval, c'est à dire que le caoutchouc se séparait souvent du fer. Outre cet inconvénient, c'était un fer difficile à ajuster vu la forme en U et son coté peu malléable à l'enclume.
- 15 Le fer, selon l'invention, permet d'éviter ces inconvénients. Il est constitué d'une partie métallique supérieure, visible, rabattue en forme de triangle, pour former le pinçon du fer et rabattu pour consolider les éponges du fer. Sous cette pièce métallique supérieure va venir prendre place le caoutchouc qui viendra s'assembler à la
- 20 pièce métallique par des rivets. Cet assemblage ne peut être possible que si se trouve, dans le caoutchouc, une autre pièce en métal aux dimensions et à l'épaisseur légèrement inférieures à la partie supérieure, une pièce ou sera moulé le caoutchouc autour et que l'on ne verra pas mais qui permettra aux rivets qui vont traverser la partie
- 25 métallique supérieure un maintien ferme et rigide du caoutchouc. Ces rivets, pour ne pas gêner le cheval, seront logés dans des emplacements prévus, à cet effet, sur la pièce supérieure; seules leurs têtes seront visibles de l'extérieur.
- 30 Les dessins représentent une vue de dessus avec en pointillé la pièce intérieure et une vue en coupe qui montre l'intérieur même du fer. Tel qu'il est représenté sur le dessin, le fer en question comporte une partie métallique supérieure (1) que traversent des rivets (2) et une partie en caoutchouc (3) qui renferme la pièce (4) qui n'est pas visible. Les rivets qui traversent la pièce (1) vont rejoindre
- 35 cette pièce (4) pour assembler ces deux matières : métal et caoutchouc dur et former le fer terminé. Les trous (5) vont constituer les étampures du fer. Les rivets (2) se logent dans leurs emplacements (6)
- 40 Le fer préconisé peut être utilisé pour faciliter et sécuriser tous déplacements à cheval sur des routes et autres surfaces dures et pas naturelles et contre lesquelles aucun fer en acier ne permet d'éliminer les risques de chute par glissade. Il a l'avantage, également, d'être plus léger et peut être utilisé en attelage; il facilitera beaucoup le démarrage des chevaux qui glissent sur des surfaces dures avec des fers en acier.

9

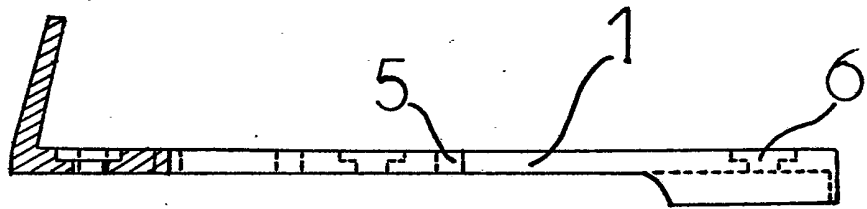
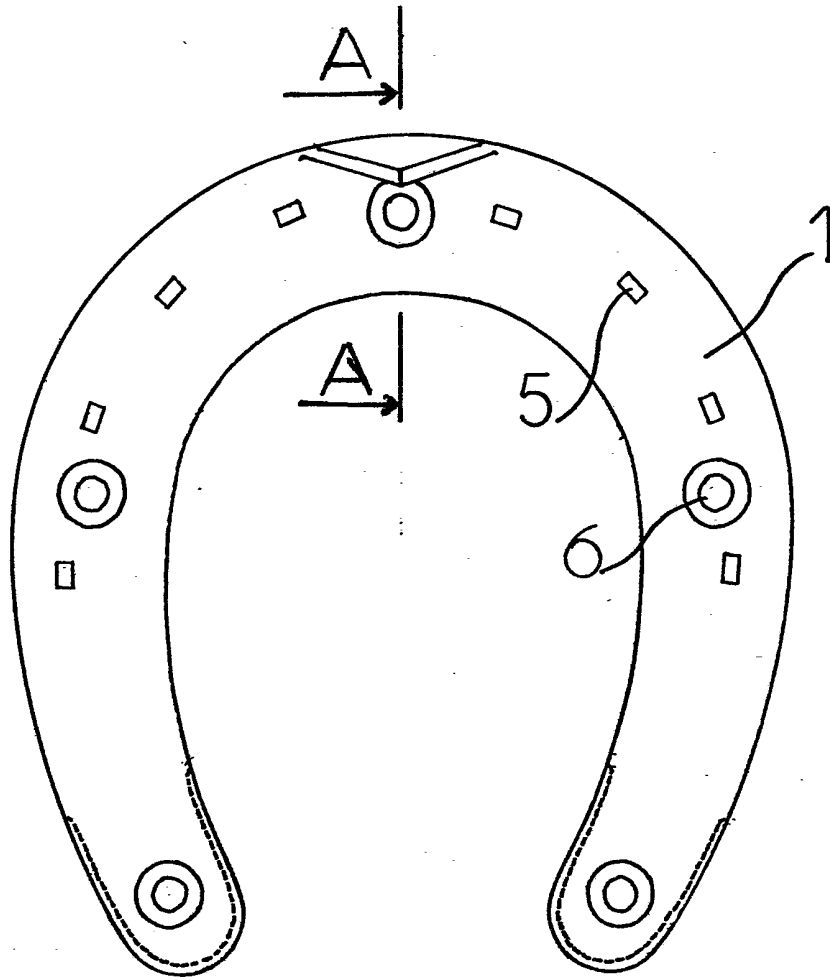
R E V E N D I C A T I O N S

1 - Fer à cheval antidérapant constitué d'une partie en métal supérieur (1) et d'une pièce en métal inférieur (4), de caoutchouc dur (3) et de rivets (2) qui viennent assembler ces deux parties.

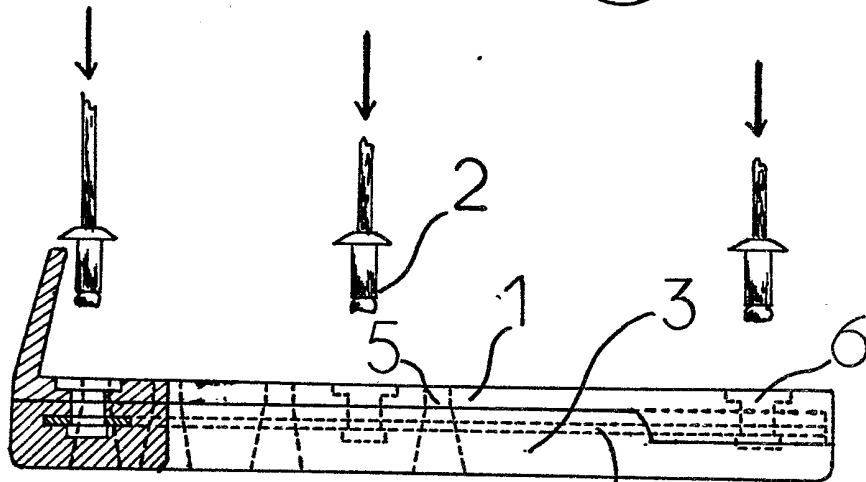
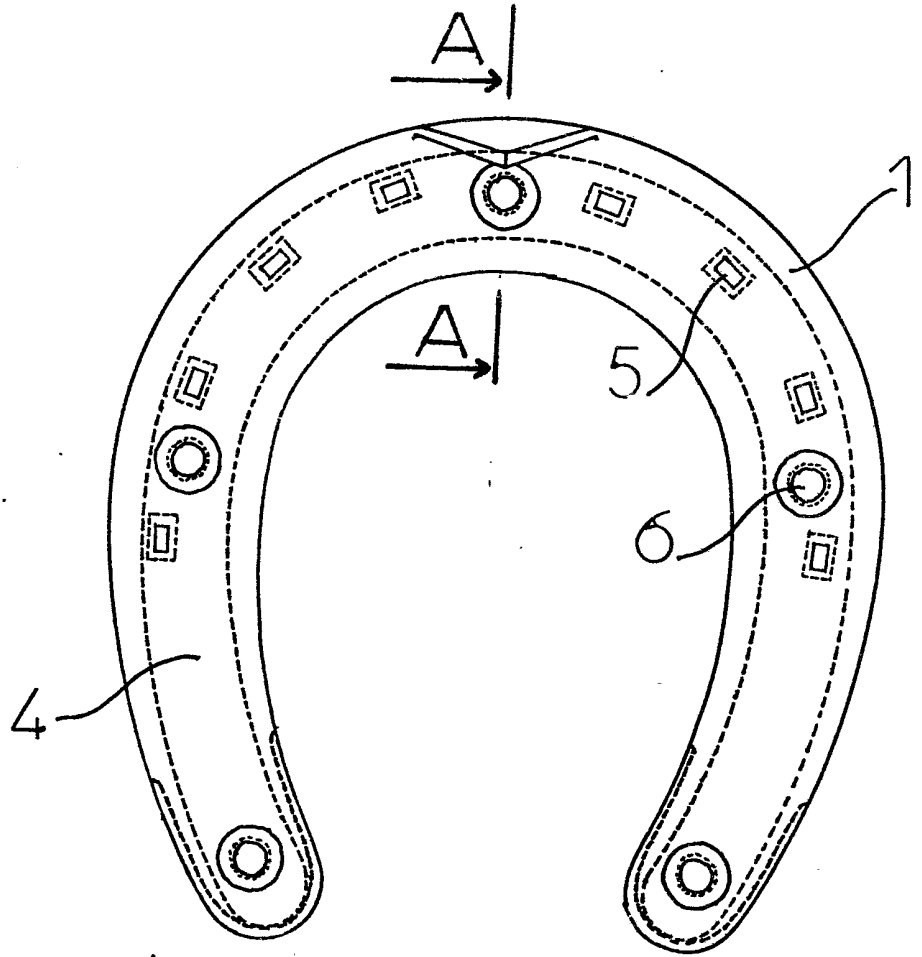
2 - Le fer à cheval, selon la revendication (1) se caractérise en ce que le système de fixation du caoutchouc sur le métal est un système qui comporte des rivets.



coupe suivant AA



coupe suivant AA



coupe suivant AA